

les exportations de gaz naturel devraient être placées dans une position concurrentielle par rapport à d'autres sources d'énergie aux Etats-Unis. Il faut également comprendre que des prix trop bas ne peuvent mener qu'au gaspillage et à une pénurie éventuelle. Le Gouvernement des Etats-Unis a reconnu la nécessité de majorer les prix et il semble que les deux gouvernements se soient fixé des objectifs analogues à cet égard.

La question du volume des exportations est plus délicate. A l'heure actuelle, le Canada vend environ un billion de pieds cubes (10¹² pi. cu.) de gaz naturel par année aux Etats-Unis, ce qui représente à peu près 40 p. 100 de la production canadienne. Le problème vient du fait que, compte tenu de la disponibilité de ses réserves connues, le Canada pourrait faire face à une pénurie de gaz naturel dans un avenir rapproché à moins que d'autres sources ne puissent être exploitées. L'Office national de l'énergie étudie ce problème et fera rapport au Gouvernement.

Cette conjoncture montre jusqu'à quel point nos relations sont devenues complexes et parfois même difficiles. Dans ces circonstances, les deux parties se doivent de faire un effort particulier pour maintenir une relation fondamentalement saine, amicale et mutuellement avantageuse. Il est essentiel que la notification préalable, au besoin, la discussion, la consultation et la négociation jouent un rôle central dans la conduite des relations entre les Etats-Unis et le Canada. A cette fin, chaque pays doit nécessairement prendre pleinement conscience de ce que l'autre essaie d'accomplir et doit avoir l'occasion de lui faire part de ses propres préoccupations pour que celui-ci les prenne en considération. Voilà pourquoi je me devais de vous exposer la politique du Canada en matière d'investissements étrangers et d'énergie, deux secteurs qui présentent un intérêt vital pour les Etats-Unis comme pour le Canada.